

## Lausanne



La salle où vivent les familles roms est louée à la Ligue pour la lecture de la Bible par la Ville de Lausanne. Cet abri de fortune ne sera toléré par la Ville que pour quelques jours encore. PATRICK MARTIN

# Le PLR reproche à la Ville d'encourager la mendicité

## Débat tendu au Conseil communal sur l'hébergement de cinq familles roms et la scolarisation de leurs enfants

Lise Bourgeois

Sur les hauts de Lausanne, cinq familles Roms ont élu domicile, si l'on peut dire, dans une vieille salle, louée, pour quelques jours encore, à la Ligue pour la lecture de la Bible. Parmi ces familles, qui sont des coutumières de Lausanne, quatre enfants de 4 à 16 ans sont en âge de scolarité.

### Projet pilote

La Municipalité a choisi de les intégrer en classe, dans un projet pédagogique pilote qui sera évalué après quatre mois. Les libéraux-radicaux lausannois ont eu vent de cette affaire par la presse (24 heures du 13 février), le projet d'intégration étant également mené par trois ONG qui ont fait appel au public sur les réseaux

«Nous nous occupons de ces enfants comme nous le faisons pour les clandestins, au nom de la Convention pour les droits de l'enfant»

Oscar Tosato, municipal de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Cohésion sociale

sociaux. Et, mardi soir, au Conseil communal, ils ont exprimé leur inquiétude.

Henri Klunge a donc développé une interpellation à laquelle le municipal Oscar Tosato a répondu sur-le-champ. Dans son texte, le conseiller communal s'interroge sur la cohérence de la politique lausannoise envers les Roms. D'un côté, elle interdit le séjour des Roms aux Prés-de-Vidy en y détruisant les cabanons, de l'autre, elle permet qu'ils occu-

pent un bâtiment vétuste au nord de Lausanne.

Oscar Tosato répond en substance que la Ville n'est pas en contravention avec son propre règlement communal qui proscriit la mendicité par métier: «Nous nous occupons de ces enfants comme nous le faisons pour les clandestins, au nom de la Convention pour les droits de l'enfant. D'autre part, les familles en question n'ont pas occupé l'endroit sans autorisation. Elles y ont été invitées par les associations avec l'accord de la Ligue pour la lecture de la Bible.»

### Pas d'argent engagé

Le municipal ajoute que la scolarisation des quatre jeunes Roms ne coûtera rien au contribuable lausannois et qu'aucune mesure d'assistance n'a été décidée pour les parents, ces derniers étant aidés par les trois associations caritatives Sant'Egidio, Opere Rom et l'Espace Point d'Appui. A noter que ces enfants ont été choisis pour la scolarisation parce que leurs parents sont en recherche d'emploi, voire en emploi, et vivent le plus clair de leur temps à Lausanne. Enfin, comme pour les

enfants de clandestins, les chances d'un retour au pays sont importantes, estime Oscar Tosato.

Reste la question de leur lieu de résidence. Le complexe loué à la Ligue, situé dans le quartier des Fiches, est propriété de la Ville de Lausanne. «En ce sens, poursuit Oscar Tosato, la Municipalité tolère leur présence et ce au plus tard jusqu'à la fin de l'hiver.»

Lors du débat qui a suivi, le PLR Mathieu Blanc s'est interrogé sur le fait que Lausanne versait de l'argent en Roumanie pour aider les gens lorsqu'ils sont chez eux et qu'elle donnait en même temps le sentiment de tolérer les familles roms ici en Suisse, voire de les aider. «Cela dit, je ne remets pas en question le principe de la scolarisation des enfants», a-t-il précisé.

En face, la gauche s'est indignée, défendant la position de la Municipalité ainsi que les bénéfices d'une scolarisation pour les enfants. Le socialiste Julien Eggenberger, enseignant de son état, a en outre jugé «nauséabond» le climat dans lequel le Conseil était amené à débattre: «Pour moi, ces jeunes Roms sont des élèves et cela devrait s'arrêter là.»

## Pully Cycliste percuté par une voiture

Un accident de la circulation s'est produit, hier matin, aux alentours de 9 h, au centre de Pully. Un cycliste de 38 ans, qui remontait le chemin de la Source à contresens, s'est fait percuter dans le rond-point qui fait la jonction avec l'avenue des Collèges et le chemin du Château-Sec par une voiture provenant de ce même chemin. La conductrice de l'automobile est âgée de 36 ans. Le cycliste s'en sort sans mal, moyennant tout de même une balade en ambulance au CHUV pour un contrôle. **G.A.**

## Ouchy Etudiants figés pour Erasmus

Des étudiants organisent, dimanche, au bord du lac, à Lausanne, une flashmob durant laquelle ils se figeront. Ils entendent ainsi attirer l'attention publique sur la menace de gel qui pèse sur la participation suisse au programme européen d'échanges universitaires Erasmus. C'est l'association ESN X-Change, qui regroupe à Lausanne et dans d'autres universités les personnes concernées par la mobilité, qui est à l'origine de cette action. Le rendez-vous est fixé à 16 h 45 devant la station du M2. **J.DU.**

## Montblesson La route d'Oron reste fermée

Suite aux glissements de terrain survenus le week-end dernier, la route d'Oron restera fermée jusqu'à samedi matin entre l'entrée de la ville de Lausanne et Montblesson. L'opération de déblaiement et de sécurisation de l'axe nécessite une fermeture prolongée, a indiqué, hier, l'Etat. Le terrain reste très instable aux alentours de la route. Un détournement par la route de Berne a été mis en place. Les bus No 65 et No 75 doivent également modifier leur parcours. Trois haltes ne sont plus desservies. **R.B.**

## Tout sur la scolarité

**Renens** Votre enfant est scolarisé à Renens et vous avez des questions liées à sa scolarité? L'Association des parents d'élèves (APé) vous aidera. Ses prochaines permanences auront lieu les 18 mars, 7 avril et 5 mai. Se rendre à la salle Muraria de la Maison du Peuple, route de Crissier. De 19 h à 20 h. **C.I.M.**

## Aide aux impôts

**Renens** L'association de défense des rentiers AVS/AI (AVIVO) offre une aide pour remplir sa déclaration d'impôt. Sur rendez-vous les 28 février, 14 mars ou 11 avril à l'avenue du 14-Avril 8, de 8 h à 11 h 30. Appeler le 021 632 77 20. **C.I.M.**

## Les Lausannois paieront le Plan lumière de la Ville

**Les élus ont entériné le projet de standardisation de l'éclairage public. Une taxe viendra se greffer sur la facture d'électricité**

Pendant les dix prochaines années, la Ville de Lausanne va moderniser son éclairage public. Le Plan lumière, présenté en novembre dernier, prévoit des éclairages différenciés selon les endroits de la ville. Le coût de cette transformation, 23,6 millions de francs, a été adopté mardi soir par les élus du Conseil communal. Un coût qui sera supporté par les consommateurs d'électricité, que la droite a vainement tenté de défendre contre une nouvelle taxe.

Pour un ménage moyen, quelle que soit la facture d'électricité, elle sera simplement augmentée, passant de 0,8 centime par kilowatt-heure à 1,2 centime au maximum. Avec l'aval des élus, ce nouveau montant entre en vigueur dès cette année.

En échange, les Lausannois pourront profiter d'un éclairage public de pointe. A tel point que la Ville est allée chercher des spécialistes jusqu'en Belgique. Ainsi, les parcs, les monuments et les voies de circulation baigneront dans une lumière plutôt blanche, «froide». Un éclairage plus chaud illuminera les zones piétonnes.

Si les élus se réjouissent de ces changements, l'aile droite du Conseil s'est montrée perplexe sur le financement de la chose. L'augmentation d'une taxe n'était pas

du goût du PLR, notamment. Cela d'autant plus que le projet ne chiffrerait pas réellement le gain en énergie qu'apporteraient les nouvelles ampoules.

Sur ce dernier point, le municipal Jean-Yves Pidoux a rappelé que l'emploi de la technologie LED permet déjà d'économiser du courant électrique. «Malgré l'augmentation du nombre de points lumineux en ville, l'éclairage public consomme 1,5% d'électricité en moins chaque année», soutient le municipal en charge des Services Industriels.

Etonnamment, le Plan lumière de la Ville n'a pas pour objectif principal de diminuer drastiquement les dépenses énergétiques. Celles-ci vont continuer à baisser au même rythme, estime tout de même Jean-Yves Pidoux, grâce au remplacement des 90 types d'éclairages différents que compte Lausanne. On aurait pourtant pu s'attendre à une diminution plus sensible. C'est que les nouvelles technologies, si elles sont moins gourmandes en énergie, demandent l'installation d'un plus grand nombre de «points lumineux», explique le municipal.

Face aux doutes exprimés à droite et dans les rangs de La Gauche, le financement du Plan lumière risquait de prendre l'eau. Un risque suffisant pour inviter le syndic dans le débat. «L'éclairage public bénéficie à tous, particuliers comme commerçants», rappelle Daniel Bréaz. Face à l'évidence, la majorité rose-rouge-verte a tenu bon. Tout comme la taxe payée par les Lausannois, qui pourront se targuer d'habiter la troisième ville d'Europe à adopter un tel concept d'éclairage public. **Alain Détraz**



Les éclairages orange disparaîtront progressivement pour être remplacés par des lumières plus efficaces. CHRISTIAN BRUN

## Le «dentiste des stars» s'est éteint à 99 ans

**Charles-François Vallotton a reçu un nombre de célébrités dans son cabinet lausannois. Il est décédé dimanche**

La liste laisse sans voix: la styliste Coco Chanel, le banquier John Rockefeller Jr, l'industriel de l'automobile Giovanni Agnelli, l'aviateur Charles Lindbergh, l'éditeur de Cuba Batista, ou encore des acteurs tels que Charlie Chaplin, Gina Lollobrigida, Liz Taylor ou Audrey Hepburn, des membres des familles royales d'Espagne, du Portugal et de Roumanie. Et on en passe!

C'est peu dire que le surnom de «dentiste des stars» n'est pas usurpé pour Charles-François Vallotton. Le médecin, qui a soigné le gratin vaudois et mondial dans son cabinet de Lausanne, s'est éteint dimanche à l'âge de 99 ans à son domicile de Lausanne. Son parcours «est d'autant plus digne d'éloges qu'il le doit à son seul



Charles-F. Vallotton. DR

mérite, lui fils d'un douanier de Genève», ajoute son fils et ancien journaliste de la Télévision suisse romande Jacques Vallotton. Et ce dernier de préciser: «Mon père a été le pionnier en Suisse pour soigner ses patients allongés et offrir les services d'une hygiéniste.»

La cérémonie d'adieu est prévue vendredi, à 16 h, au Centre funéraire de Montoie, à Lausanne (chapelle A). **K.D.M.**

Déposez vos messages de condoléances sur [Homages.ch](http://Homages.ch)